

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



Ville d'Escaudain



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023
CONVOCATION EN DATE DU 11 DECEMBRE 2023

DELIBERATION N°01/06/2023

Présidence : Bruno SALIGOT, Maire d'Escaudain, Président du C.C.A.S.

Nombre d'Administrateurs en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre d'excusés : 5

Nombre d'absents : 1

Membres présents : Mesdames TRIoux Annick, BUISINE Muriel, DHENAIN-LOCQUENEUX Paulette, GALAND Mélanie, TROIA Laure ;
Messieurs SALIGOT Bruno, BREEM Hervé, CLOET Geoffrey, GIL Eugène, PALYGA Michel et SENECHAL Arnaud.

Membres excusés : Mesdames BONHOMME Yvette, GRATTEPANCHE - JANICKI Céline, PARYS Jeanne-Aimée, STIEVENARD Karine et Monsieur ADIMI Karim.

Membres absents : Madame PLAYE Maryse.

OBJET : Personnel du C.C.A.S. – Modification du tableau des emplois permanents

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les délibérations du 29 Novembre 2022 et du 03 Février 2023 portant modification du tableau des emplois permanents du personnel du C.C.A.S. ;

Considérant que le C.C.A.S est un établissement public administratif doté d'une personnalité morale de droit public lui conférant une autonomie juridique et financière ;

Considérant qu'il convient de tenir compte de l'évolution de la structure des effectifs et des nécessités de service et d'adapter en conséquence le tableau des emplois permanents du personnel du C.C.A.S ;

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré ;

MODIFIE à compter du 01/01/2024 le tableau des emplois permanents du personnel du C.C.A.S comme suit :

- **Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^e classe à temps complet**

ARRETE, le tableau des emplois permanents du C.C.A.S., comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET			
Grades	Effectifs budgétaires	Modification du tableau	Situation nouvelle
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché	2		2
Rédacteur	2		2
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} Classe	1		1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} Classe	2	+1	3
Adjoint administratif	2		2
<i>Sous-total</i>	9	+1	10
FILIERE ANIMATION			
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1		1
Adjoint d'animation	1		1
<i>Sous-total</i>	2		2
TOTAL emplois temps complet	11	+1	12

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET				
Grades	Effectifs Budgétaires	Durée hebdo.	Modification Du tableau	Situation Nouvelle
FILIERE SOCIALE				
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	1	23 H 30		1
	1	20 H 45		1
	1	18 H 00		1
	1	17 H 30		1
<i>Sous-total</i>	4			4
Agent social	1	20 H 45		1
	6	17 H 30		6
	1	12 H 00		1

<i>Sous-total</i>	8			8
TOTAL emplois temps non complet	12		—	12

AUTRES EMPLOIS PERMANENTS				
Emplois	Effectifs budgétaires	Durée Hebdo	Modification du tableau	Situation nouvelle
Coordinateur programme Réussite Educative	1	35 H 00		1
Médiateur Programme Réussite Educative	1	35 H 00		1
Total autres emplois	2			2
TOTAL GENERAL	Effectifs budgétaires		Modification du tableau	Situation nouvelle
	25		+ 1	26

Délibération adoptée à l'unanimité par Mesdames TRIOUX Annick, BUISINE Muriel, DHENAIN-LOCQUENEUX Paulette, GALAND Mélanie, TROIA Laure ; Messieurs SALIGOT Bruno, BREEM Hervé, CLOET Geoffrey, GIL Eugène, PALYGA Michel et SENECHAL Arnaud.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

SALIGOT Bruno

Maire d'Escaudain
Président du C.C.A.S



ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE
Date de réception en Sous-Prefecture 19/12/2023
Date d'affichage 19/12/2023
Date de Notification 19/12/2023

Bruno SALIGOT

Maire d'Escaudain
Président du C.C.A.S



